



FORMATION EQUIPIER DE DEUXIEME INTERVENTION

Formacode 42872

Objectifs d'apprentissage

Etre capable de prendre les mesures destinées à prévenir et anticiper le risque d'incendie. Etre capable de déclencher **l'alerte des secours**, organiser leur accueil et les guider.

Public visé

Personnel désigné «équipier de seconde intervention» par le responsable d'établissement (conformément au CdT et de la réglementation APSAD).. Etre muni d'EPI

Durée

3 heures

Tarif

Sur devis

Dates de session

A définir auprès du centre

Horaires

9H00 - 12H00 ou 14H00 - 17H00

Délai d'accès à la formation

A la commande

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux). et en intra-entreprise

Prérequis

Avoir suivi la formation Equipier de Première Intervention

Effectif

12 à 14 personnes maximum

Moyens pédagogiques et techniques

Formation interactive. Remise de documentation. - Extincteurs à eau, poudre et CO2, RIA. Moyens de seconde intervention (tuyaux, lances, motopompe...) sur site adapté, Combustibles (Liquide, gaz, bois), Aire de feu spécifique ou simulateur incendie. Bac à feu écologique

Responsable pédagogique

Muscатели J.C – SSIAP 2

Suivi de l'exécution du programme

Feuilles de présence émargées par demi-journée
Evaluation de la qualité de la formation

Validation

Attestation de formation

Informations sur les services complémentaires

La formation se déroule directement sur le site, adapté aux spécificités et aux types de l'établissement

La formation de manipulation des extincteurs répond à la demande du code du travail (article R 4227-38). qui prévoit que chaque salarié doit savoir se servir des moyens de premiers secours de lutte contre un début d'incendie.

Programme ↘



PROGRAMME

- La prévention et la prévision
- Le risque incendie
- La réglementation
- Les règles APSAD
- Les causes d'incendie
- Triangle du Feu
- Les moyens de premiers secours
- Les moyens semi fixes et fixes d'extinction
- L'alarme et l'alerte
- Les équipements d'alarme
- Les systèmes de sécurité Incendie
- La détection automatique

Les consignes incendie, comment réaliser une consigne, les obligations légales des salariés et employeurs.